

Le COURRIER Sud

**Du NOUVEAU à votre
CENTRE DU DÉBOSSÉLAGE Nicolet!**
**Carrossier
ProColor.**

- Toujours à la même adresse
- Toujours opéré par les mêmes propriétaires Mathieu et Patrick Raymond

3865, boulevard Louis-Fréchette, NICOLET
Tél: 819 293-4645

6609821



DEUX FERMES EN VOIE D'EXPANSION

Les fermes Drapeau et Bélanger (Sainte-Françoise) et Ste-Sophie (Sainte-Sophie-de-Lévrard) souhaitent s'agrandir et augmenter leurs troupeaux à plus de 600 unités animales. Pour ce faire, elles procèdent actuellement à une étude d'impact sur l'environnement. On parle de projets ambitieux représentant plusieurs millions de dollars d'investissement.

PAGES 4-5

©Depositphotos.com/loriday

**Vos
Classées**

Parution GRATUITE
sur VosClassées.ca
1 866 637-5236

Course des Régions
pancanadienne
**Charlie Jutras
parmi les
17 cinéastes
participants**

PAGE 12

Photo: gracieleuse10

Aréna Pierre-Provencher
**Nouveau système de
réfrigération à venir**

PAGE 19

**Service Certifié
express**
On s'occupe de votre véhicule!

Du lundi au
vendredi
9h à 17h

**CHANGEMENT
D'HUILE
SANS RENDEZ-VOUS**

NOS EXPERTS INSPECTENT
**VOS FREINS
GRATUITEMENT
EN TOUT TEMPS**

Service certifié

AUGER
NICOLET
819 293-2121

www.augerautomobile.com
3725, boul. Louis-Fréchette Nicolet
SANS FRAIS: 1 866 826-1596 • 819 923-2121

Suivez nous sur

6855163

Étude d'impact en cours pour deux fermes de la région qui souhaitent s'agrandir

JOANIE MAILHOT
joanie.mailhot@tc.ca

ÉCONOMIE. Les fermes *Drapeau et Bélanger* (Sainte-Françoise) et *Ste-Sophie* (Sainte-Sophie-de-Lévrard) procèdent actuellement à une étude d'impact sur l'environnement en vue d'un projet en production animale.

C'est que les deux entreprises agricoles souhaitent s'agrandir et augmenter leurs troupeaux. Pour agrandir un bâtiment agricole existant et pouvoir obtenir plus de 600 unités animales, ce qui est leurs cas, les propriétaires des fermes doivent procéder à une étude d'impact. Souignons d'entrée de jeu que 600 unités animales ne signifie pas nécessairement 600 vaches. À titre d'exemple, il peut s'agir de 400 vaches, en plus des unités de remplacement et des veaux.

Le fait de procéder à une évaluation environnementale pour ce type de projets agricoles, via une étude d'impact, est un phénomène assez nouveau. Au Québec, seulement deux fermes sont passées à travers tout le processus et ont ainsi obtenu un décret gouvernemental. «Le processus d'étude d'impact peut faire peur aux agriculteurs et certains vont le contourner de différentes façons», explique Eric Beaulieu, agronome pour Thorco Construction et Les Consultants Mario Cossette, la firme en charge des projets des fermes *Drapeau et Bélanger* et *Ste-Sophie*.

Concrètement, l'une des façons que des agriculteurs trouvent pour contourner le règlement est de bâtir un 2e bâtiment à plus de 150 mètres, puisqu'après cette distance, la 2e installation est considérée comme un second lieu d'élevage.

Cela dit, dans bien des cas, il est plus



La Ferme Drapeau et Bélanger, située à Sainte-Françoise. (Photo gracieuseté)



La Ferme Ste-Sophie, située à Sainte-Sophie-de-Lévrard. (Photo gracieuseté)



Jean-Guy Provencher
Avocat
Ex-commissaire de la CPTAQ
et du tribunal d'appel

Plus de 20 ans d'expérience à vous offrir!
Tél. : 418 623-4141
Télec. : 418 623-5115
Sans frais : 1-877-623-4141

1170, boul. Lebourgneuf
bureau 300, Québec G2K 2E3
jeanguyprovencher@jgpavocat.ca

ZONAGE AGRICOLE

- Demandes d'autorisation à la CPTAQ :
- Usages non-agricoles : résidences, commerces, industries...
- Morcellement de ferme
- Changement d'usage, d'exclusion, etc.
- Déclarations de privilèges
- Droits acquis
- Recours en appel devant le tribunal administratif

et consultation, rédaction et dépôt de l'étude, analyse et recevabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDELC), période d'information et de consultation publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), et recommandation du ministre.

«Dans un premier temps, au printemps dernier, il fallait discuter avec les propriétaires et fixer leurs projets. Il fallait voir si c'était réalisable au point de vue de l'ingénierie et de l'environnement», souligne l'agronome, qui a ensuite rencontré les deux municipalités concernées en plus des maires de la MRC de Bécancour.

En plus de la mise en contexte des projets, l'étude d'impact doit comprendre la description du milieu récepteur, du projet et des variantes de réalisation, l'analyse des impacts des variantes ainsi qu'un suivi et une surveillance environnementale.

D'ailleurs, les impacts environnementaux évalués dans le cadre de l'étude sont: la gestion des déjections animales, la qualité de l'air (émission de poussière et d'odeur), l'approvisionnement en eau potable, l'augmentation de la circulation, ainsi que les composantes du milieu naturel, soit l'hydrographie, la faune et la flore.

Eric Beaulieu prévoit que le rapport de l'étude d'impact sera déposé à la fin de l'été ou à l'automne au MDELC. Le Ministère analysera la documentation et demandera de l'information supplémentaire, au besoin.

«Après l'analyse, ils détermineront si les projets sont recevables, mentionne-t-il. Si oui, les documents seront mis à la disposition de la population pour une consultation publique.»

Il ajoute que pour le moment, il n'y a pas d'audiences publiques prévues au calendrier. «Cependant, ça peut être demandé, soit par le ministère ou par la population, mais ce n'est pas ce qu'on souhaite.»

Si tout va bien, le Ministère émettra ensuite des recommandations, quelque part entre la fin 2016 et le début de 2017, après quoi les fermes pourront obtenir un décret gouvernemental leur permettant d'aller de l'avant. «L'obtention du décret gouvernemental pour un projet n'est pas un passe-droit, tient à préciser l'agronome. Le ministère conserve un droit de regard sur chaque étape.»

D'ailleurs, une fois l'obtention du décret, les propriétaires devront faire une demande de certification autorisée avant de réaliser chaque étape. «C'est à ce moment-là qu'ils donneront les nombreuses précisions relatives à la concrétisation de la prochaine étape à venir», a fait savoir M. Beaulieu.

avantageux pour les propriétaires d'agrandir le bâtiment existant, notamment pour une utilisation optimale des équipements. «Le fait de tout avoir sous un même toit est plus rentable. Par exemple, si le producteur a un carrousel de traite pour 48 unités, il est plus avantageux d'avoir un seul système et l'exploiter au maximum. Du point de vue environnemental, qu'on construise un bâtiment plus éloigné sur le site ou qu'on agrandisse le bâtiment actuel, c'est sensiblement le même impact», soutient M. Beaulieu.

Parmi les autres avantages d'un agrandissement du bâtiment principal, il note l'efficacité de la main-d'œuvre, une économie d'échelle, une meilleure productivité, sans compter l'amélioration de la qualité de vie des propriétaires.

Dans le cas des projets de Sainte-Françoise et Sainte-Sophie-de-Lévrard, les deux propriétaires ont jugé que l'agrandissement était plus rentable. C'est pourquoi ils doivent réaliser une étude d'impact.

À PROPOS DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'étude d'impact que doivent réaliser les producteurs comporte plusieurs étapes: information

Détails des projets en page 5 >>>

CONCOURS DES JEUNES AGRICULTEURS D'ÉLITE DU CANADA



La Ferme Drapeau et Bélanger à l'honneur

Célia Neault et Dominic Drapeau, les propriétaires de la Ferme Drapeau et Bélanger de Sainte-Françoise, ont remporté le volet québécois du concours canadien des Jeunes agriculteurs d'élite. L'objectif du concours est de reconnaître le succès d'agriculteurs et d'agricultrices de moins de 40 ans dans chacune des régions, pour leurs performances exceptionnelles. (J.M.)

Le COURRIER Sud
www.lecourriersud.com

POUR NOUS JOINDRE
635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7
Tél. : 819 379-1490 Téléc. : 819 379-0705
Annonces classées : 1 866 637-5236
www.lecourriersud.com
rédaction : redaction_sud@tc.ca • publicité : publicites.cs@tc.ca
administration : suzanne.blanchette@tc.ca

RÉSEAU SÉLECT

Direction RÉGIONALE RÉGION ouest
Vice-président des opérations : Nicolas Faucher
Directrice générale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Catherine Larochelle
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Secrétaire de direction : Suzanne Blanchette
Spécialiste en formation, stratégies ventes et produits : Norman Harvey

Conseillères en solutions médias :
Chantal Chabot, Marie-Eve Aubry
Coordonnatrice aux ventes : Claire Chevalier
Directeur régional de contenu : Sylvain Dupras
Chef du contenu : Bernard Lepage
Journalistes : Joanie Mailhot, Sébastien Lacroix, Marie-Eve Veillette
Infographie et mise en page : Danielle Devault, directrice

Impression : Imprimeries Transcontinental inc., division Transcontinental Métropolitain 12300, Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles Qc H1B 5Y2
Distribution : Distribution Transcontinental inc. Division Publi-Sac Maurice
Publié par : Médias Transcontinental S.E.N.C.
Président : François Olivier
www.medias-transcontinental.com



DISTRIBUTION : 20 736 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 20 950 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Convention de la poste-publication #4000757. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Le Courrier Sud, 635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le Courrier Sud ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et de son directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans Le Courrier Sud sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

tc • MEDIA Veuillez recycler ce journal

Fermes Drapeau et Bélanger et Ste-Sophie

Deux projets d'envergure

JOANIE MAILHOT
joanie.mailhot@tc.tc

AGRICULTURE. Bien qu'ils soient similaires, les projets de la Ferme Drapeau et Bélanger et de la Ferme Ste-Sophie ont chacun leurs particularités. Par contre, dans les deux cas, il s'agit de projets ambitieux représentant plusieurs millions de dollars d'investissement.

Effectivement, à la fin des projets, c'est-à-dire entre 2027 et 2031, l'agronome Éric Beaulieu croit qu'«on pourra sans doute parler d'une dizaine de millions d'investissement en infrastructure, pour chaque projet, sans compter l'achat d'équipement, par exemple». Il ajoute qu'ultimement, ces projets d'expansion auront certainement des retombées intéressantes sur l'économie locale.

Les deux projets agricoles pourraient générer la création d'une quinzaine d'emplois directs chacun, sans oublier les emplois indirects.

FERME DRAPEAU ET BÉLANGER

La Ferme Drapeau et Bélanger, à Sainte-Françoise, est une exploitation agricole oeuvrant en production laitière, exploitée depuis trois générations par des membres de la famille Drapeau. Au fil des années et des générations,

l'entreprise a subi plusieurs changements, a pris de l'expansion et possède aujourd'hui l'un des plus grands troupeaux laitiers du Québec. Le cheptel est maintenant composé de plus de 425 vaches laitières et au-delà de 375 sujets de remplacements (génisses et taures). Annuellement, la ferme cultive 1 500 hectares de terre.

Dans un avenir rapproché, la ferme désire poursuivre sa croissance par une augmentation de son cheptel au-delà de 600 unités animales, d'où la nécessité du processus d'évaluation environnementale en cours.

L'étape 1, pressentie pour 2016, prévoit l'augmentation du troupeau à 650 vaches laitières et 550 sujets de remplacements. Au terme des quatre étapes, en 2031, le cheptel atteindra 1 600 vaches laitières et plus de 1 600 relèves.

L'agronome responsable du dossier soutient que «la Ferme Drapeau et Bélanger est déjà équipée pour la réalisation de l'étape 1, dès qu'elle aura obtenu le feu vert du gouvernement».

Mentionnons que des achats de terre seront réalisés au fur et à mesure de l'augmentation des besoins.

FERME STE-SOPHIE

Située à Sainte-Sophie-de-Lévrard, la Ferme

Ste-Sophie est détenue par neuf membres de la famille Beaudet. Avec le temps, l'entreprise s'est développée, multipliant les projets d'agrandissement. À l'heure actuelle, cette ferme possède également l'un des plus grands troupeaux laitiers du Québec. Le cheptel est aujourd'hui composé de plus de 450 vaches laitières et au-delà de 400 relèves (veaux, génisses et taures). Cette entreprise agricole cultive plus de 650 hectares par année.

Souhaitant que la ferme subvienne aux besoins de tous les membres propriétaires de la famille, la Ferme Ste-Sophie poursuivra sa croissance en construisant de nouvelles installations et en augmentant son cheptel.

La première étape du projet, ciblée pour 2017, prévoit l'augmentation du cheptel à 700 vaches laitières et 560 sujets de remplacements. À terme, en 2027, le troupeau atteindra 1 680 vaches laitières et plus de 1 680 relèves.

Éric Beaulieu estime que pour ce projet d'expansion, si tout va bien, la construction pourrait débuter à l'été 2017.

Dans le cas de la Ferme Ste-Sophie aussi des achats de terre seront réalisés en fonction de l'augmentation des besoins.

Carmen Brouillette
NOTAIRE

- Mandat
- Droit immobilier
- Droit corporatif
- Droit agricole
- Succession

687/792
cbrouillette@notarius.net
1580, boul. Port-Royal,
BÉCANCOUR (secteur St-Grégoire)

819 233-3665 • 1 877 355-3665

ÉTAPES

«Il est important de mentionner que les échéanciers sont, en quelque sorte, fixés à titre indicatif. Il faut bien comprendre que ce n'est pas parce que tout est construit que les bêtes sont là; ça dépend toujours de la disponibilité du quota des animaux. Il y a plusieurs étapes à suivre et à franchir», a tenu à préciser l'agronome.

Dans la même lignée...

Des projets d'expansion comme ceux des fermes de Sainte-Françoise et Sainte-Sophie-de-Lévrard, il risque d'y en avoir quelques autres dans les années à venir. C'est, du moins, ce que croit M. Beaulieu. «Il y a une liste de prochains producteurs, dont quelques-uns sur la Rive-Sud, qui risquent d'entamer la même démarche d'ici une dizaine d'années», laisse-t-il entendre.

Virage technologique à la Ferme Longval

AUDREY LEBLANC
audrey.leblanc@tc.tc

AGRICULTURE. La Ferme Longval, située au Grand-Saint-Esprit, a effectué un virage technologique il y a quelques mois. Trois robots de traite ont été installés dans l'entreprise familiale.

Le troupeau compte environ 440 bêtes, dont quelque 150 vaches en lactation. Celles-ci circulent librement à l'intérieur d'un périmètre défini. Elles se font traire plusieurs fois par jour lorsqu'elles se rendent au robot. Une portion de grains leur est servie pendant que la machine récolte le lait. Il s'agit d'un système automatisé qui envoie même des alertes au propriétaire sur son téléphone cellulaire quand une situation anormale survient.

«Je trouve que les animaux sont moins nerveux depuis, constate Jeason Longval, qui est la relève de l'entreprise et l'arrière-petit-fils du fondateur. Les vaches sont plus confortables. Pour nous, la priorité, c'est qu'elles vont se faire traire. Elles ont du grain quand elles y vont, c'est une sorte de récompense pour elles. Le but, c'est qu'elles y aillent trois fois par jour.»

«C'est un investissement qu'on a fait aussi pour nous, ajoute-t-il. Ça nous permet d'avoir plus de flexibilité dans notre horaire. On n'est plus

contraints d'être là toujours aux mêmes heures pour faire la traite. Ça se fait tout seul et on peut investir ce temps-là ailleurs. Ça nous prend deux fois moins de temps et on n'a pas besoin d'être autant de personnes pour faire la traite. C'est une économie de temps et de personnel.»

En plus des trois robots de traite, la Ferme Longval est aussi munie d'un robot qui prépare et donne le lait aux veaux. «C'est une station avec une tétine qui lui permet de boire la quantité de lait dont il a besoin quotidiennement, explique Jeason. Encore une fois, ça se fait tout seul. Chaque veau a un numéro à l'oreille qui permet de l'identifier.»

La machine reconnaît donc le numéro et lui fournit la quantité de lait à laquelle le veau a droit chaque jour. Le veau peut revenir à la machine autant qu'il le désire durant la journée, mais quand sa portion de lait est bue, la machine ne lui fournira pas plus de lait. La quantité de lait est ajustée au fur et à mesure que le veau grandit.

Tout cet équipement à la fine pointe de la technologie facilite grandement le travail à la ferme. Il s'agit d'un important investissement, certes, mais qui offre de meilleures conditions de travail à la relève. Pour Jeason, ce virage technologique est aussi une source de motivation pour garder vivante l'entreprise fondée par son arrière-grand-père.



Jeason Longval devant l'un des robots de traite en action.

(Photo TC Media - Audrey Leblanc)

franchisé de
GUS
CONSTRUCTIONS

CONSTRUCTIONS FÉ-LAIN INC.
R.B.Q. 1637-6584-15

AVIS IMPORTANT

Veillez prendre note que **Constructions Fé-Lain Inc. est toujours en opération pour tous vos projets de construction et/ou rénovation commerciale ou résidentielle.**

La place d'affaires est toujours située au :
3770, boul. Port Royal (secteur St-Grégoire) Bécancour
Tél.: 819 233-2324 | fe-lain@tlb.sympatico.ca

Lise Labarre, propriétaire/adm.
Jean-Guy Labarre, estimateur & coordonnateur des chantiers

GARANTIE
L'ÉTAT DE LA CONSTRUCTION

Du 22 août au 8 octobre, adhérez à un ou plusieurs nouveaux services et obtenez jusqu'à

480\$

DE RABAIS pour 4 services*

Appelez-nous maintenant et profitez de la rentrée!

1 888 777-0977

SOGETEL
Rester proche, voir loin.

SOGETEL.COM



* Là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

6899188